



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON
Ligue d'Ile de France d'Aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



Lagny sur Marne le 10 mai 2020

Charte de bonne conduite individuelle

Les participants à une activité (pratiquants et encadrants), en toute responsabilité individuelle et collective, sont invités à s'assurer que leur état de santé est compatible avec la reprise d'une activité sportive, en répondant aux questions suivantes :

- Avez-vous été atteint du covid-19 dans les 15 derniers jours ?
- Avez-vous présenté dans les 8 derniers jours, de façon inhabituelle, l'un des signes suivants :
 - De la fièvre (température égale ou supérieure à 37,8°C) ?
 - Des courbatures ?
 - De la toux ?
 - Des signes ORL : rhume, angine, pharyngite (en dehors de la rhinite ou d'une conjonctivite allergique diagnostiquée) ?
 - Des maux de tête inhabituels ?
 - Des troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhée) ?
 - Une fatigue inhabituelle ?
 - D'autres signes comme des moments de désorientation ou chutes inexplicables ?
- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte du covid-19 dans les 14 derniers jours ?
- Avez-vous été en contact avec une personne qui présentait l'un des signes mentionné ci-dessus ?

En cas de réponse positive à au moins une des questions précédentes, ne pas participer à l'activité et demander un avis médical.